

Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

Dossier qualité de l'air :
une réflexion
à long terme 14 à 17

Passy Flore : 7
Création d'un pôle
multigénérationnel

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Mars / Avril / Mai 2017

n°11

ACROBTP

Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN

WWW.ACRO-BTP.FR

Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie
SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

La Vie Claire
La bio est dans ma nature

Votre magasin bio à Passy

La Vie Claire à Passy
293 rue des Cardinols
74190 Passy
Tél. 06 82 34 02 27
www.lavieclaire.com
lebiodesfiz

- Alimentation bio
- Fruits et légumes bio
- Pains bio
- Produits sans gluten
- Compléments alimentaires
- Bien-être et beauté
- Produits d'entretien écologiques

pour vivre bio au quotidien

Un large choix de références bio, dont les produits de la marque La Vie Claire, référence de la bio depuis plus de 65 ans !

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

Union des Mutuelles de France Mont-Blanc
OPTICIELLE FRANÇAISE

OPTICIENS D.E. certifiés

Sallanches
95 rue du Mont Joly
Tél. 04 50 58 00 15

PITZALIS

PITZALIS MICHEL
Maçonnerie / Agencement intérieur
Neuf et rénovation
Démolition - Cloisons - Isolation - Enduits
pitzalismichel@bbox.fr

690, chemin de la tour, 74190 PASSY

Port. 06 61 36 94 09 - Tél. 04 50 90 32 37

AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.

Audioprothésiste D.E.

95 rue du Mont Joly 74700 Sallanches
Tél. 04 50 58 44 60

ANNIVERSAIRE
Du mardi 18 au samedi 29 avril

15€ SUR TOUT LE MAGASIN
en BRICOCHÈQUE*
PAR TRANCHE DE 100€ D'ACHAT

ALORS, C'EST QUI LE PATRON ?
MÉLANIE MEJIA-TAULE / Directrice SALLANCHES
Avenue de Genève (proche Carrefour) / Tél. 04 50 47 99 00

Tout vous sourit

LA BOÎTE À OUTILS

www.la-bao.fr

Quai Sud le Nouvel Espace de Vie à Sallanches

Investissement Locatif : Dispositif PINEL
Résidence principale : Prêt à Taux 0%

Résidence **l'Elysée Mont-Blanc**

Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces

Visites Appartements Témoins sur place

Century 21
CENTURY 21 Patrick Avenel
04 50 58 01 61
century21-avenel-sallanches.com

AVENEL PROMOTION
04 50 58 30 60
www.avenelpromotion.com

FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS



“Qualité de l'air : prendre du recul sur un sujet brûlant”

Le problème de la qualité de l'air a fait couler beaucoup d'encre et a inspiré de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux. Des propositions « anarchiques » aux bonnes volontés affichées, nombreux sont ceux qui souhaitent apporter leur contribution à la réduction de la pollution.

En tant que maire, il m'appartient de prendre du recul sur la situation et d'envisager des solutions adéquates, en tenant compte des initiatives prises à d'autres niveaux : intercommunalité, département, région, assemblées parlementaires, État... En effet, il est important de ne pas gaspiller l'argent public, en prenant des initiatives qui feraient doublon avec d'autres - rien que pour faire valoir l'institution que l'on représente - et de s'inscrire dans une synergie de tous les acteurs. Le « mille-feuille » français est suffisamment décrié, pour que nous restions raisonnables sur un sujet aussi important que la qualité de l'air.

C'est pourquoi nous avons souhaité adopter une véritable méthode de travail pour mener à terme notre réflexion. La présence d'une intervenante extérieure, absolument pas liée au monde politique, apporte un gage de « neutralité », qui nous permet de dépasser les simples querelles partisans stériles. Son approche méthodique offre l'opportunité de construire notre projet sur des fondations solides : définition des objectifs, d'un cadre commun partagé et des priorités puis élaboration d'un cadre d'actions tenant compte des marges de manœuvre qui nous sont propres et enfin propositions d'actions. Les objectifs que nous allons nous fixer seront spécifiques à notre commune, mesurables, atteignables, réalistes (en fonction des moyens humains, techniques et financiers) et assortis d'un échéancier.

En ouvrant notre groupe de travail à toutes les sensibilités politiques, nous cherchons à créer un véritable consensus à notre échelle, afin d'éviter de gaspiller notre énergie dans des querelles visant parfois uniquement à valoriser les égos de chacun.

Les premières réunions ont déjà porté leurs fruits et je suis satisfait de l'ambiance qui règne entre nous : débat d'idées constructif, échanges sur la pertinence de certaines d'entre elles, volonté d'avancer tous ensemble... Après l'effervescence de ces dernières semaines, le climat apaisé qui règne nous permet enfin d'avancer.

La communication est arrivée en tête de nos préoccupations et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de notre réflexion, notamment par l'intermédiaire de ce magazine, augmenté désormais de quatre pages supplémentaires. Pour cette première édition, nous avons souhaité les consacrer entièrement au sujet brûlant de la qualité de l'air, que nous avons voulu traiter de manière simple et compréhensible par tous.

Une approche pédagogique afin que tout le monde se mobilise sur le sujet.

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes
Pays du Mont-Blanc



Patrick Kollibay

Permanence lundi après-midi

entre 14h et 17h, sur rendez-vous

au 04 50 78 41 40 ou mairie@mairie-passy.fr

Sommaire

Environnement et développement économique :
des dossiers sensibles **4 et 5**

Quatre nouveaux cadres municipaux **6**

Création d'un pôle multigénérationnel **7**

Arrêt sur Image **8 et 13**

Sortir **10 et 11**

Dossier : qualité de l'air **14 à 17**

Libre expression, carnet et brèves **18 et 19**

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette : **Ractères**

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker
en collaboration avec l'ensemble des services municipaux.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique
n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Pierre Huc (Le Dauphiné Libéré)
et Christèle Deker.

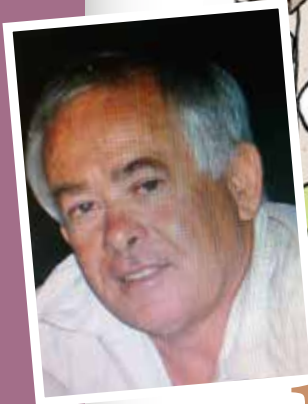
Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 000 exemplaires.



En tant qu'adjoint délégué, André Payraud a la charge de deux domaines transversaux, demandant un véritable travail d'équipe : l'Environnement et le Développement économique. Concernant le thème particulier de la qualité de l'air, il participe activement à la réflexion menée par le groupe de travail municipal du même nom, constitué le 19 décembre dernier (voir pages 14 à 17). Sur les autres sujets, il se mobilise au quotidien pour faire avancer les dossiers.



Exemplaires disponibles
en mairie de Passy.

Des dossiers sensibles

Une commune dispose de peu de leviers financiers afin de favoriser le développement économique. Comment agissez-vous de votre côté ?

Concernant les projets qui sont actuellement actés, je citerai la réalisation par Post Habitat, de 25 logements collectifs en accession sociale à la propriété, rue Paul Éluard, en face de la Nouvelle cuisine de Passy.

Nous avons également accordé le permis de construire pour le centre multifonctionnel qui sera bâti au niveau du carrefour de l'Étoile. Ce bâtiment sera un « plus » indéniable pour Passy. Il permettra d'accueillir des professions libérales dans un bâtiment moderne, comprenant un rez-de-chaussée et deux niveaux. Et pourquoi pas un bureau de poste ? Cet emplacement, situé dans un lieu très fréquenté du fait de la présence de nombreux commerces dont Super U, peut s'avérer stratégique.



Représentation du centre multifonctionnel,
carrefour de l'Étoile.



Intégration paysagère de la passerelle dans le site.

Enfin, nous sommes en train de mener une étude de faisabilité technique et financière concernant l'implantation d'une « passerelle touristique himalayenne » au niveau de l'ancienne route du lac Vert. Cela nous permettrait de relier le Plateau d'Assy à Plaine-Joux et à la réserve naturelle, via le lac Vert. Ce nouvel équipement présenterait un attrait touristique unique au Pays du Mont-Blanc pour satisfaire les randonneurs et les vététistes. Ce centre d'intérêt peut générer des retombées économiques supplémentaires sur le Plateau. Il contribue également à réduire le nombre de véhicules se rendant à Plaine-Joux.

L'environnement est un domaine sensible à multiples facettes. Quelles sont les initiatives que vous avez portées dans ce domaine, notamment au sein de la commission « Environnement » ?

Nous nous réunissons régulièrement au sein de cette commission. Cela a été l'occasion pour nous de mettre en œuvre deux projets qui ont eu des échos au-delà des frontières de notre territoire. Tout d'abord, l'élaboration d'une bande dessinée de sensibilisation des enfants, sur les bons gestes à acquérir pour préserver l'environnement : « Pays du Mont-Blanc, j'y vis, je montre l'exemple ». Cet ouvrage a été distribué dans les écoles des deux communautés de communes (Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix). Il a permis d'une manière ludique de

présenter les principaux « petits » gestes permettant de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. C'est un réel succès, dans le sens où il favorise une prise de conscience individuelle.

D'autre part, nous avons pris l'initiative d'agir pour la préservation des abeilles et leur action de pollinisation, grâce à l'« Opération tilleul », en collaboration avec le Rucher-école (voir encadré). Cet automne nous réitérons l'opération avec une subvention de 2 000 € accordée par Sophie Dion, député du Mont-Blanc, à l'association. Une vingtaine de tilleuls supplémentaires devraient être plantés.

Quel est votre sentiment sur les problèmes de qualité de l'air et les solutions que nous pouvons apporter ?

J'adhère bien sûr à la réflexion qui est actuellement menée par le groupe de travail municipal « Pour la qualité de l'air à Passy ». Il est important que nous fassions tout pour maîtriser notre avenir et notre destin. Ce n'est pas dans l'agressivité que l'on peut trouver le remède à ce problème mais dans les échanges et la tolérance car nous sommes tous responsables. Nous devons être exemplaires. Les énergies renouvelables (éoliennes, solaires, aérothermie, gaz...) offrent des alternatives intéressantes. Actuellement, nous étudions également avec l'ATMB (Autoroute Tunnel du Mont-Blanc) la possibilité de créer un parking de covoiturage.

PASSEZ À L'ACTE

Un bon plan pour améliorer les performances énergétiques de son logement : la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) a mis en place le programme « Habiter mieux ». Si vous êtes propriétaire vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et d'aides financières pour les travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage), mise aux normes d'habitats dégradés ou indignes...

> **Contact : 04 50 09 99 32 du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h (Soliha).**

> **Réunion publique d'information le 4 avril, à 19h à la mairie de Passy.**

OPÉRATION TILLEUL

Dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP), 205 enfants issus des écoles de Passy, accompagnés par leurs animateurs, ont participé à l'opération « Tilleul », en collaboration avec le service municipal des espaces verts, le Rucher-école et la commission « Environnement ». Ils ont planté un jeune arbre dans l'enceinte de chaque établissement scolaire. Ils ont été sensibilisés à la sauvegarde des abeilles et de l'environnement. Planter un arbre c'est aussi un symbole de joie depuis l'Antiquité et de liberté depuis la Révolution. Enfin, cette action s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT), notamment des actions « Vivre ensemble » et « Découverte de son environnement ».



Christian Guidi

Hélène Vallet Bang

et Jean-Baptiste Vallerie

viennent de rejoindre la
commune de Passy ;

Dominique Gouzon,

embauchée en février
2016, accède quant
à elle, au poste de
directrice des ressources
humaines. Avec une
approche et un regard
différents sur leurs
missions, ils apportent
un souffle nouveau dans
la gestion des dossiers.



Quatre nouveaux cadres municipaux

Après avoir travaillé successivement à la mairie de Combloux, Domancy et Saint-Gervais, **Dominique Gouzon** est recrutée à la mairie de Passy en février 2016 en tant que responsable des formations et des carrières. Une nouvelle opportunité se présente à elle, en janvier 2017, lorsque le poste de directrice des ressources humaines devient vacant. Avec Pierre-Olivier Carra, directeur général des services depuis août 2016, elle développe une approche de la gestion du personnel en phase avec son caractère. « Il est important pour moi d'aller à la rencontre des salariés et de favoriser le dialogue social. Néanmoins, le rôle de la DRH est d'avoir une analyse globale et pertinente sur les 269 agents qui composent la collectivité. On doit concilier au quotidien l'écoute et l'autorité, la concertation et l'efficacité », souligne Dominique Gouzon. Entourée d'une équipe de 4 personnes, elle a pour objectif cette année de mettre en place le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP¹).

Christian Guidi, de son côté, vient renforcer les services techniques, en tant qu'adjoint de la directrice Carole Ascensi, et responsable du Centre technique communal (CTC). Après 23 ans dans l'industrie, sa carrière prend un nouveau virage en 2010 grâce à une reconversion dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Après avoir travaillé au sein de différents syndicats dédiés départementaux et à la mairie de La Roche sur Foron, il a souhaité rejoindre la commune de Passy où il est domicilié depuis une vingtaine d'années. Au sein du CTC, il est en contact direct avec les quatre chefs de pôle (voirie, bâtiment, espaces vert et parc automobile) et les agents du Parvis des Fiz. Il suivra également les « gros dossiers » travaux, au côté de la DST.

Hélène Vallet Bang, quant à elle, a pris la responsabilité du multi-accueil « Passy P'tits ».

Infirmière diplômée d'État depuis 1995, elle part une dizaine d'années au Danemark pour suivre son conjoint, où elle se spécialise en puériculture. A son retour en France, elle travaille un an dans une crèche associative, puis intègre le Conseil départemental. « Au départ, j'ai noté un fossé culturel avec le mode d'éducation scandinave mais les pratiques françaises se sont ensuite calquées sur ce modèle, favorisant l'acquisition libre de l'enfant et des apprentissages individuels », explique Hélène Vallet Bang. « Passy P'tits est une petite structure, qui offre une grande proximité avec les enfants. Je suis contente aujourd'hui de pouvoir fonctionner en mode projet », précise-t-elle.

Après cinq ans d'études en aménagement du territoire et droit à l'urbanisme, **Jean-Baptiste Vallerie** intègre la FPE² à la DDE³ de la Seine-Maritime, où il devient instructeur ERP⁴. Il devient juriste à la DREAL⁵ de Basse-Normandie pendant 6 ans, puis il intègre la commune de Magland en tant que responsable urbanisme et des marchés publics suite à la réussite au concours d'attaché territorial. « Je souhaitais être dans l'opérationnel plutôt que dans une fonction de contrôle. Travailler dans une commune permet de mener des projets concrets à une échelle de proximité », explique-t-il, « Passy, c'est un territoire plus vaste que Magland avec davantage d'habitants, d'enjeux et de sensibilités dans ce pays du Mont-Blanc ». L'élaboration du PLU⁶ et le SCOT⁷ sont deux dossiers majeurs qu'il devra traiter avec son service.

1 Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

2 Fonction public de l'État

3 Direction départementale de l'équipement

4 Établissement recevant du public

5 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

6 Plan local d'urbanisme

7 Schéma de cohérence territoriale

Favoriser les échanges intergénérationnels, augmenter les capacités d'accueil pour les seniors comme pour les enfants en bas âge : l'extension de la résidence autonomie (nouvelle appellation du foyer-logement) « Passy Flore » a la vertu d'apporter une solution à plusieurs problématiques. Elle est également l'occasion de redistribuer et d'optimiser des salles collectives (restauration, animation). Stéphanie Piedvin, adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la Petite Enfance, fait le point sur ce projet.



Création d'un pôle multigénérationnel

« C'est un dossier sur lequel se sont mobilisés plusieurs services municipaux dont principalement la direction du Passy Flore et les services Petite Enfance et Éducation/Jeunesse. Est concerné également le Centre communal d'action sociale (CCAS) puisque nous souhaitons qu'il dispose d'un bureau à cet endroit » commente Stéphanie Piedvin.

Comme l'Agence régionale de santé (ARS) n'autorise pas la création d'un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sur le territoire, l'équipe municipale s'est orientée vers un projet réalisable à moyen terme (2019) et proportionné en fonction des capacités financières communales. En concertation avec Haute-Savoie Habitat, propriétaire du bâtiment existant, elle a lancé une étude de faisabilité ainsi qu'un concours d'architecte afin de réaliser une structure annexe de trois niveaux, dans le prolongement sud-ouest de la résidence actuelle. Cette option permet de créer une liaison fermée en rez-de-chaussée.

Cette nouvelle aile comprendra :

- > 15 logements supplémentaires dont 12 T1 et 3 T2 (pour des couples) soit une capacité équivalente à 30% de l'existant avec un espace détente sécurisé à chaque étage ainsi qu'une salle d'animation de 100m² modulable ;
- > une salle de restauration de 170m², à proximité de l'autre salle de restaurant et de la cuisine afin de faciliter le travail du personnel. Cette rationalisation logistique du pôle restauration est devenue nécessaire suite à la construction de la Nouvelle cuisine de Passy, avenue Paul Eluard.
- > une micro-crèche de 120 m² comprenant dortoirs, salles d'activités, cuisine équipée, sanitaires, salle de bain et bureau administratif, pour une dizaine de places.

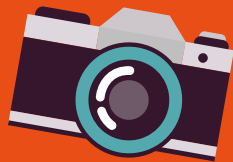
Dans les salles de restauration actuelles, la commune réaménagerait l'accueil périscolaire et un bureau pour le CCAS.



Les nouveaux locaux, dont le prix de revient est évalué à 1,7 millions d'Euros, seront réalisés par Haute-Savoie Habitat et seront mis à disposition du CCAS moyennant une redevance annuelle dans le cas des logements et vendus à la commune en ce qui concerne la salle de restauration (442 000 €) et la micro-crèche (339 600 €).

Enfin ce projet comprend la démolition de la « maison Aublanc » (voir ci-dessus) en trop mauvais état pour être réhabilitée. La commune l'avait achetée en octobre 2014. L'espace libéré devrait être dédié à une aire de jeux pour les enfants.





Médaille du **bénévolat**

Lors de la cérémonie des vœux à la population, Bernard Colin a reçu la médaille de vermeil du bénévolat pour son engagement au sein du ski-club de Passy-Varan depuis 53 ans.



Vœux au **personnel**

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel s'est tenue mercredi 11 janvier ; l'occasion pour l'équipe municipale d'honorer tous les agents communaux, notamment les retraités ou médaillés du travail.



Harmonisation des **écoles**

Un projet d'harmonisation et de mutualisation des écoles de l'Abbaye et du Fayet est en cours. Il a été présenté lors d'une réunion publique. Il devrait être finalisé pour la rentrée prochaine.

Repères de **crue**

A l'initiative du Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A), quatre repères de crue ont été installés à Chedde afin de sensibiliser la population au risque d'inondation, comme cela avait été le cas en 1968.



A domicile
ou en direct
par téléphone,
Christian
vous prend
en charge
et vous conduit
vers les plus
hauts sommets
de la voyance
qui pourront
changer votre vie !

Christian Skymann

**l'Odyssée
de la Voyance**

**04 50 93 80 43
06 76 97 05 77**

1183 avenue du Docteur Jacques Arnaud 74190 Passy



**Carrosserie récente & ancienne
Pare-Brise • Rénov'phares
Agréée Assurances**

100 impasse des Gures • ZAE des Egratz • 74190 Passy Chedde
Tél. 04 50 78 04 97 • carrosserie.nicoud@wanadoo.fr
www.carrosserienicoud.com



SORO Claudio

Carrelage ♦ Faïence ♦ Chape
06 10 44 29 17
jecagi@wanadoo.fr



les nouveaux commerçants

SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc



courses U.com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE



BENEDETTI GUELPA

VILLA CORBIN

620 AVENUE DU MONT-BLANC

74190 PASSY-FRANCE

PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399

WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti-Guelpa est spécialisée dans trois domaines d'activité :

LES GOLFS

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ENVIRONNEMENT

SAT *Mont Blanc*

www.sat-montblanc.com



Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

Réseau Lihsa Pays du Mont Blanc

Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport

Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

Transferts Gares - Aéroports

Excursion groupe et individuel

Voyages organisés



en avril

DU VENDREDI
31 MARS À 12H
AU DIMANCHE
2 AVRIL À 17H

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PASSY

FESTIVAL DU JEU VIDÉO - ASSY GAME FEST

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY

Info : direction@fjepassy.com • 04 50 93 67 11

SAMEDI
1^{er} AVRIL

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

CONCERT DES ORCHESTRES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES
DU PLATEAU D'ASSY

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : emmpassy@gmail.com • 04 50 93 61 61

CARNAVAL - DÉFILÉ

PLATEAU D'ASSY À 14H30 À 17H

Info : amicaleplateau@gmail.com • 06 66 53 44 62

AMICALE DES ACCORDÉONISTES AMATEURS DU MONT-BLANC

APRÈS-MIDI MUSETTE

PARVIS DES FIZ - À PARTIR DE 15H

Info : aaamb74@gmail.com • 06 67 68 69 52

DIMANCHE
2 AVRIL

ASSOCIATION FRANÇAISE DE BODYBUILDING ET DE FITNESS

GRAND PRIX DES ALPES

PARVIS DES FIZ DÈS 11H30

Info : afbbf.ifbb.f@free.fr • 07 81 91 26 23

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE
CLUB CŒUR ET SANTÉ MONT-BLANC

PARCOURS DU CŒUR

LAC DE PASSY DE 9H À 14H

Info : jacques.duquesne74@gmail.com • 04 50 78 38 57

DU JEUDI 13
AU LUNDI 17
AVRIL

CIRQUE LA PISTE D'OR

CIRQUE

ANCIEN STADE DE FOOTBALL
À CHEDDE

DIMANCHE
9 AVRIL

SAMEDI
15 AVRIL

NOVASONIC

CONCERT

100% TÉLÉPHONE

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : marclogie@sfr.fr • 06 24 21 14 99

DIMANCHE
16 AVRIL

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE PASSY-LE FAYET
SECTION DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

VIDE-GRENIERS

PARKING DE LA SALLE JEAN-PERNOT

Info : serge.bottolier-curtet@orange.fr • 04 50 78 20 81

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DU PLATEAU D'ASSY

CHASSE AUX ŒUFS

PLATEAU D'ASSY DE 9H30 À 11H30

Info : amicaleplateau@gmail.com • 06 66 53 44 62

MARDI 18 ET
MERCREDI 19
AVRIL

THÉÂTRE DE GUIGNOL

MARIONNETTES

PARKING DE LA SALLE JEAN-PERNOT

Info : 06 77 17 68 36

COMITÉ DES FÊTES DE PASSY

REPAS DE PRINTEMPS DES SENIORS

PARVIS DES FIZ À 12H

Info : elisabeth.huc@orange.fr • 06 38 03 51 30

en mai

UNION LOCALE CGT PAYS DU MONT-BLANC

FÊTE DES TRAVAILLEURS

PARVIS DES FIZ DE 8H À 20H

Info : ulcgtpmb742@wanadoo.fr • 06 83 38 52 97

SAMEDI 6 ET
DIMANCHE 7
MAI

LE SAMEDI DE 10H À 20H

Info : cor

MAIRIE DE PASSY

FÊTE DE LA VICTOIRE

PLACE DE LA MAIRIE À 11H

Info : maire@mairie-passy.fr • 04 50 78 41 39

SAISON CULTURELLE ARTS VIVANTS 2011
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

ÇA SE JOUE - TEX DA MONSIEUR NOUNOU

M. et Mme Veauluisant ont décidé de renvoyer Justine de leur progéniture, à cause de la légèreté de ses moeurs. Justine, une jeune fille, va remplacer par une autre. Balivet, un jeune clerc de notaire, en secret chez eux dans le but de séduire Justine. Suite à ces circonstances, il va devenir la nouvelle nounou ! Comédien, humoriste et animateur, Tex se fait connaître en public au « Petit Théâtre de Bouvard ». En parallèle des planches, il présente depuis 2000 « Les Z'amours ». Permanences prévente : 2, 3 et 4 mai entre 17h et 19h.

VENDREDI
12 MAI

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com

info@passy-mont-blanc.com •

PASSY MONT-BLANC BADMINTON

TOURNOI DÉPARTEMENTAL DE DE BADMINTON

PARVIS DES FIZ ET GYMNASSE DE VARENS

Info : pmmb74.secretariat@gmail.com • 06 87 99 47 97

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
EN VALLÉE D'ARVE

FÊTE DE LA FOI

PARVIS DES FIZ À 10H

Info : st-francois-dassise@diocese-annecy.fr
04 50 78 12 88

SAMEDI
20 MAI

CONCERT

Info : mus

en juin

LUNDI
1^{er} MAI

RS

THÉRAPEUTES ZEN CONCOURS DU BIEN-ÊTRE

PARVIS DES FIZ
TOUT LE DIMANCHE DE 10H À 19H
contact@therapeutes-zen.com • 06 37 68 82 24

LUNDI
8 MAI

6/2017

NS

- THÉÂTRE

ne, la nourrice
urs et de la
otaire, s'introduit
te à un concours de

âtre du grand
de sa carrière sur
» sur France 2.

h
30
y-mont-blanc.com
04 50 58 80 52

Sortir...

Le PASSERAND

Avril / Mai / Juin 2017

SAMEDI 13 ET
DIMANCHE 14
MAI

ES JEUNES ET DES VÉTÉRANS

DE 7H À 20H

ANCHE
MAI

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS
DU SANG
DON DU SANG

SALLE DU CONSEIL
DE LA MAIRIE DE PASSY
DE 17H À 20H

Info : www.dondusang.net • 04 50 87 69 70

L'ÉCHO DE WARENS

DE PRINTEMPS

PARVIS DES FIZ À 20H30
siquedepassy@orange.fr • 04 50 47 56 95

SAISON CULTURELLE ARTS VIVANTS 2016/2017
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

LES CHOUCAS COMÉDIE MUSICALE « IDOLES »

Lancé en février 2017, ce spectacle musical nous emmènera sur les traces des grandes idoles de la chanson qui, depuis plus de 50 ans, ont façonné l'Histoire, en utilisant les tubes légendaires. « IDOLES » vous fera voyager sous forme de medleys dans les univers de Michael Jackson, Queen, U2, Abba, Madonna, Tina Turner, Jacques Brel, Grégory Lemarchal, Dalida, Michel Sardou, Jean-Jacques Goldman, Johnny Halliday, Daniel Balavoine, Céline Dion, les chansons caritatives, etc...

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com
info@passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

VENDREDI
9 JUIN

RADIO
MONT-BLANC

DU SAMEDI 10 AU
DIMANCHE 11
JUIN

ASSOCIATION DES JEUNES
SAPEURS-POMPIERS
DE PASSY LE FAYET

RASSEMBLEMENT TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

PARVIS DES FIZ, STADE DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE,
GYMNASE DES FIZ ET GYMNASE DE VARENS
Info : jspdepassyfayet@gmail.com • 06 82 83 98 95

VENDREDI 16
ET SAMEDI 17
JUIN

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION
POPULAIRE DE PASSY

FÊTE DU FOYER

SPECTACLE DE DANSE LE VENDREDI À 20H PRÉSENTATION
DES ACTIVITÉS DÈS 11H ET SOIRÉE THÉÂTRALE À 20H

PARVIS DES FIZ

Info : fjep.passy@orange.fr • 04 50 93 67 11

VENDREDI
23 JUIN

AMICALE LAÏQUE DE PASSY CHEF-LIEU

FÊTE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE DE PASSY CHEF-LIEU - DE 16H30 À 23H

Info : amicalepassycheflieu@gmail.com • 06 59 15 71 45

SAMEDI 24 ET
DIMANCHE 25
JUIN

COMPAGNIE IMPROJET

SPECTACLE DE DANSE LIBRE EXPRESSION - 2^e ÉDITION

SAMEDI - CONCERT APÉRO À 17 H 30 ET SOIRÉE DANSE À 19 H 30

DIMANCHE - RENDEZ-VOUS « PAUSE CAFÉ EN MUSIQUE » À 12 H 45

ET « DANSE ET MUSIQUE » DE FIN DE WEEK-END À 14 H PARVIS DES FIZ

Info : improjet@yahoo.fr • 06 60 36 99 97

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

CONCERT-THÉÂTRE

AVEC LES CLASSES DE CP ET CE1 DE L'ÉCOLE DU PLATEAU D'ASSY

PARVIS DES FIZ À 19H

Info : emmpassy@gmail.com • 04 50 93 61 61

JEUDI
29 JUIN

RENNOVATION IMMOBILIERE
Maçonnerie - Carrelage
Frédéric Jiguet
 3 impasse des Ancolies
 74190 Passy
 06 18 57 07 96
 04 50 93 80 40
 jiguet.frederic@wanadoo.fr

SECAMAT.com
LOCATION . DISTRIBUTION . RÉPARATION
BTP & INDUSTRIE

ANNEMASSE 04.50.43.21.00 13 rue de la collerette - BP 389 74100 Annemasse	PASSY 04.50.93.74.83 PNS du Pays du Mont Blanc 74190 Passy	THONON 04.50.26.07.60 Avenue de la Renaissance Vierge 74200 Thonon-Les-Bains	CHAMBERY 04.78.75.68.79 Avenue de la Bessière 2501 Saint-Paul d'Oche 73100 Chambéry-Les-Bains
---	--	--	--


Passy Stores et Fermetures
 Installation Neuf & Rénovation
 Protections Solaires & Fermetures
Nouvelle activité
Menuiserie Alu & PVC
Artisan RGE
 130 avenue de Saint Martin
 74700 Sallanches
 Tél. 06 28 22 00 01
 Internet : www.passy-stores.fr





bois & habitat

Construction
à Ossature Bois CMI
 Neuf & Rénovation
 Charpente Menuiserie
 Amélioration énergétique 



Votre constructeur au Pays du Mont Blanc
www.berruex.com 04 50 78 17 49

**CARRELAGES
DU MONT BLANC**
Expo 800 m²

♦ Le choix au meilleur prix ♦
 ♦ TERRES CUITES ♦ DALLAGES ♦
 ♦ PIERRES ♦ MOSAÏQUES ♦
 La plus belle signature de votre maison...

230, Route de Passy - 74700 SALLANCHES
 Tél. 04 50 58 27 95 - Fax 04 50 93 90 21
www.carrelagesdumontblanc.com

ALPES
étanchéité
 INTERIEUR EXTERIEUR
Tél : 06.08.64.74.53
Tél/Fax : 04.50.78.18.25
 2609, avenue Raffort Deruttet
 74190 PASSY

BigMat
 LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON
MORET
 Matériaux de construction
 Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
 Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
 Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr


Pompes funèbres
 A vos côtés depuis 3 générations
 Habitations 1574126 / 127403 - www.pfgros.com - Orias 07029616
 Inhumation - Crémation - Transports toutes distances
 Permanence téléphonique 24h/24

..... 74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin 118, avenue de Genève	Chambre funéraire 316, rue Antoine Pissard
---	--

..... 74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin 1, place du 11 novembre	Chambre funéraire 1, place du 11 novembre
---	---


SGL GROUP
 THE CARBON COMPANY
www.sglcarbon.com
Fabrication de graphite artificiel

Usine de Chedde
 131, place Aristide Bergès - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 47 00
 Fax 04 50 78 03 39



Compétitions de ski

A l'initiative du ski-club de Passy-Varan, plusieurs compétitions de ski ont été organisées, donnant lieu à des remises des prix très suivies.



Marines

Carlos, peintre aquarelliste, a proposé une exposition originale « Les Marines au pays de la mer de glace » au centre culturel municipal au Plateau d'Assy, entre le 11 et le 26 février.



La Malle

Dans le cadre de la saison arts vivants 2016/2017, un spectacle théâtro-musical « La Malle » a été présenté les 14 et 15 janvier 2017, au Parvis des Fiz. Il regroupait de nombreux Passerands : école municipale de musique, chorale d'enfants et acteurs.



Recharge voitures électriques

Trois bornes pour recharge des voitures électriques, déployées par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE), ont été inaugurées sur le territoire passerand, favorisant l'utilisation de ce moyen de locomotion propre.

Des mesures controversées

Si personne ne conteste le fait que la vallée de l'Arve est polluée, la plus grande confusion a régné sur les chiffres. Pour les non-initiés, difficile de s'y retrouver entre les données brutes, celles modélisées, les indices, les chiffres véhiculés par les sites non officiels ou manipulés pour servir une cause. Dans cette atmosphère de crise, les réseaux sociaux ont alimenté la « théorie du complot », remettant en cause les mesures de l'organisme officiel, ATMO (observatoire agréé pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes). Pourtant, ce dernier, en se basant sur des données relevées par des stations de mesure sophistiquées, est le premier à conforter une situation récurrente très grave de pollution atmosphérique, au cœur d'un site naturel exceptionnel.

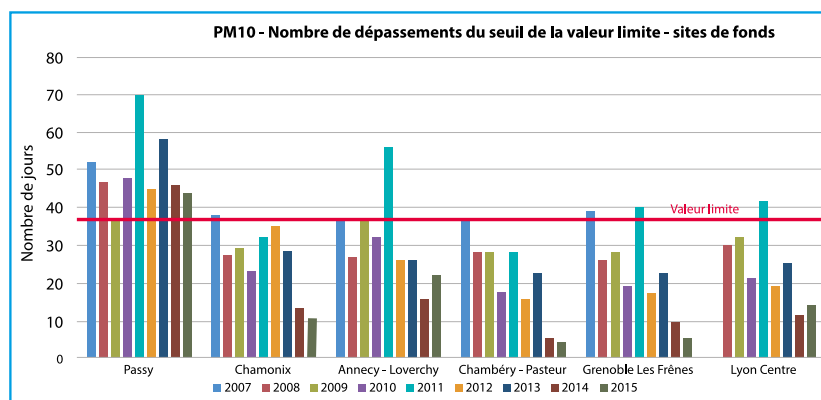
Dans cette cacophonie, un certain consensus a cependant subsisté sur les facteurs aggravants. Situation en fond de vallée, aérologie particulière, combinaison anticyclone/inversion de température en hiver : autant d'éléments

qui contribuent à créer un véritable couvercle, défavorable à la dispersion des polluants. La pollution de Passy n'a pas pour seule origine les habitants de Passy ; c'est toute une vallée qui doit se sentir concernée, même les communes situées en altitude, qui doivent percevoir l'enjeu touristique majeur que représente ce problème. Au-delà des batailles de chiffres, s'il y a un constat à retenir, c'est que les valeurs annuelles en PM10 (particules moléculaires en suspension dans l'air de moins de 10 micromètres de diamètre) sont très élevées, le plus souvent supérieures aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La municipalité de Passy, même si elle reste consciente de la globalité du problème, a souhaité mobiliser toute son énergie sur la réduction des PM10, principal polluant nocif. Ces derniers sont issus principalement de la combustion de la biomasse (cf schéma ci-contre et différentes thèses). Une action prioritaire doit donc être mise en place vis-à-vis des chauffages au bois.

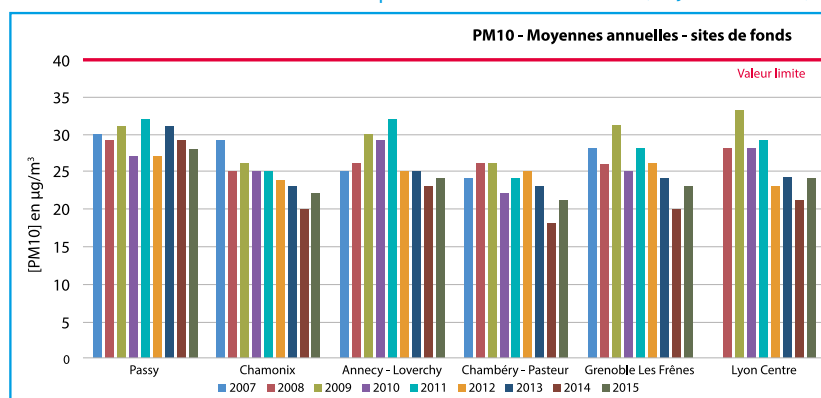
Entre le 30 novembre 2016 et le 4 janvier 2017 (35 jours), la vallée de l'Arve et plus particulièrement Passy, ont connu un épisode de pollution sans précédent, du fait de sa longueur et de son intensité. L'enjeu principal de la mobilisation sans précédent qui a suivi, est la santé publique. Avec en première ligne pour répondre aux exigences de ses concitoyens, un élu de proximité : le Maire. Point sur l'état des connaissances sur ce dossier.

Évolution des concentrations de poussières fines PM10



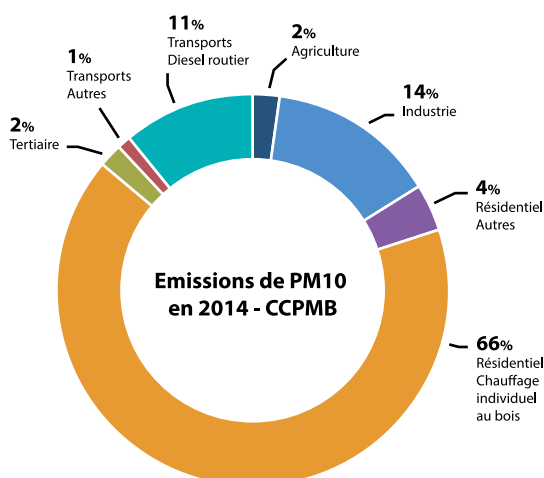
Valeur limite : 35 jours/an • En 2016 : Dépassement des $> 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$: 36 à Passy, 16 à Chamonix et 4 aux Bossons (station trafic)
En 2016 : Dépassement des $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$: 9 fois à Passy, 0 à Chamonix et 0 aux Bossons • Pollution journalière aux PM 10 effective à Passy, au-delà de la valeur limite

Évolution des concentrations de poussières fines PM10 (moyenne annuelle)



En moyenne annuelle, les teneurs en PM10 sont inférieures à la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur l'ensemble des sites

Sources de pollution aux PM10 sur le territoire de la CCPMB



Face à l'urgence et au foisonnement des publications, réactions et propositions, Patrick Kollibay a souhaité prendre du recul sur la situation et construire un véritable projet pour lutter efficacement contre la pollution. Dès le 19 décembre, il a constitué un groupe de travail municipal « Pour la qualité de l'air », qui s'est déjà réuni à deux reprises*. Il souhaite également agir en cohérence avec les partenaires institutionnels de la commune.

*Au moment de notre bouclage.



Une réflexion à long terme

« Qu'est-ce que vous faites pour lutter contre la pollution ? » : cette question a été posée de manière récurrente au maire de Passy pendant toute la période de crise. Elle renvoie aux limites de la compétence d'une commune dans ce domaine et aux moyens d'actions légaux qui s'offrent à son représentant. Or, le problème de la qualité de l'air doit se traiter à une échelle plus vaste que les limites d'un territoire et fédérer toutes les énergies dans une même volonté. « Cette réflexion devra s'effectuer dans la durée. Comme l'enjeu principal est la santé publique, Passy doit être exemplaire et apporter sa contribution auprès d'autres instances notamment intercommunales », précise Patrick Kollibay.

Après une première réunion le 19 décembre 2016, le groupe de travail municipal « Pour la

qualité de l'air à Passy » a été formalisé un mois plus tard, le 19 janvier. Dans un climat apaisé, les principales associations mobilisées sur cette question - l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB), Environnement Mont-Blanc, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), l'Association pour la qualité de vie à Passy (AVP) et l'Association citoyenne de Passy (ACP) - ont pu préciser les actions qu'elles mènent et ce qu'elles attendent d'un échange avec la commune de Passy.

Sur la question complexe de la qualité de l'air, Patrick Kollibay entend avancer avec méthode et pragmatisme. Il a fait appel à une intervenante extérieure, spécialisée en matière d'environnement, afin de gérer au mieux ce dossier. La réflexion du groupe de travail municipal va donc s'inscrire dans la durée et



Territoire respirable

A l'invitation de l'État, la CCPMB s'est inscrite dans la démarche « Territoire respirable », afin de bénéficier de financements exceptionnels, permettant d'amplifier les actions mises en œuvre et d'en lancer de nouvelles. Les « intentions » listées dans ce cadre, seront traduites en plan d'actions dans le Plan climat air/énergie (PCAET), initié en septembre 2016. Un comité de pilotage est constitué et la « société civile » sera représentée au sein d'un « conseil de développement » (instance prévue par la loi). La réflexion sera menée entre mars et juin pour aboutir à la rédaction d'une sorte de manifeste à partager, un livre blanc. Une stratégie sur cinq ans sera construite. Un budget de 300 000 € a été voté et un emploi renforcé de responsable de l'environnement, créé. Quelques pistes d'action : médiation humaine « conseiller Fonds Air Bois » ; contrat territorial pour les énergies renouvelables ; préfiguration d'un dispositif d'accompagnement des entreprises « Fonds Air Entreprises »...



Les états généraux de l'ARSMB

Les premiers états généraux de l'air, organisés par l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB) se tiendront le 22 mars au Parvis des Fiz. Ils résultent d'une grande consultation publique (profil facebook spécial, cahiers de doléances mis à disposition dans les mairies de la quarantaine de communes concernées par le PPA...) sur les solutions qui peuvent être apportées pour réduire la pollution. Une synthèse sera présentée à cette occasion.

s'adapter aux opportunités qui se présentent, en matière de financement et de mise en œuvre.

Afin de partir du « bon pied », les participants ont tout d'abord fait état d'un « constat partagé » : chauffage au bois omniprésent, urbanisation intense, trafic routier important et activité industrielle... Lors d'une seconde réunion en comité restreint (sans les associations), le 1^{er} février dernier, ils ont cherché à définir un cadre commun et des marges de manœuvre. Des objectifs généraux ont été fixés : en termes de « communication », partager avec les citoyens ; prioriser les actions en fonction des polluants ; améliorer les connaissances sur les polluants et leurs sources ; fédérer, porter des propositions ; évaluer les actions et leur efficacité.

Dans un second temps, un plan d'actions réaliste et pérenne sera conçu en cohérence avec les mesures prises par d'autres institutions, notamment la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB), avec le programme « Territoire respirable » (voir encadré).

Plan de protection de l'atmosphère

Un premier PPA (Plan de protection de l'atmosphère) a été élaboré sur 5 ans (2012-2016). Piloté par l'État après une large consultation, il regroupe des actions réglementaires et incitatives, afin de réduire la pollution de l'air de 30 %. En cours d'évaluation, il n'aurait pas donné les résultats escomptés selon de nombreux avis partagés. Un PPA 2 (2018-2023) devrait être élaboré.

« Notre mobilisation ne doit pas être uniquement locale. Pendant toute la période de crise, j'ai été en contact régulier avec M. le Préfet et M. le Sous-Préfet et ai participé aux réunions organisées à leur initiative. Je me rends régulièrement aux séances de travail du comité d'action regroupant les responsables d'associations et les élus, constitué par Sophie Dion, député du Mont-Blanc. Je me suis également porté volontaire pour participer au comité de pilotage constitué à la CCPMB », précise Patrick Kollibay.

Cet engagement, ainsi que celui des membres de son équipe principalement mobilisés sur le sujet - Philippe Drevon, 1^{er} adjoint et André Payraud, adjoint délégué à l'Environnement -, lui permet d'être particulièrement réactif. « Suite à la décision des financeurs du dispositif "Fonds Air Bois" de multiplier par deux la prime accordée pour la modernisation des appareils de chauffage au bois (qui passe de 1 000 € à 2 000 €), la commune de Passy a souhaité augmenter de son côté, le montant de son abondement, **qui passe de 200 € à 500 €** ». Autre initiative qui prend de l'ampleur : jeudi 18 janvier, Patrick Kollibay a reçu les professionnels du bois, avec lesquels un dialogue constructif a été instauré. Ces derniers se sont montrés favorables à la réalisation d'un audit avec préconisations, pris en charge par la collectivité. L'édile a donc porté cette volonté auprès de la CCPMB, qui étudie actuellement la possibilité d'obtenir des subventions, afin d'établir un diagnostic des sources d'émissions du secteur artisanal, avec réalisation d'un suivi et évaluation des gains obtenus.



Les services municipaux «Éducation/Jeunesse» et «Petite Enfance» n'ont pas attendu les récents pics de pollution pour se mobiliser sur cette question. Dès décembre 2015, une procédure a été mise en place à destination du personnel communal, précisant les mesures à prendre dans ce cas. Afin de préserver la santé d'une des populations les plus fragiles, les enfants.



Protéger les enfants

Soucieux pour leurs enfants, les parents s'interrogent régulièrement sur les mesures prises en cas de pics de pollution, par les infrastructures collectives auxquelles ils les confient. À Passy, une procédure complète a été mise en place pour les 7 groupes scolaires, 5 restaurants, 2 accueils de loisirs, 2 multi-accueils, une micro-crèche et 3 autres entités accueillant les bambins du territoire. De son côté, le FJEP, même s'il fonctionne de manière indépendante, a décidé de l'appliquer. « Nous faisons également en sorte d'harmoniser cette procédure avec l'Éducation nationale, dont dépendent les directeurs d'établissement scolaire et les instituteurs », précise Patrick Kolibay.

Pour mémoire, la procédure en question est illustrée par un support de communication ludique et facile à analyser par les enfants : une girafe symbolisant les différents niveaux d'alerte grâce à un code couleur vert, orange et rouge. Elle est affichée chaque jour dans les établissements de novembre à avril, visible autant par les enfants que par le personnel encadrant, qui devrait

être identifié prochainement par des chasubles de la même couleur que la girafe. Le reste de l'année, une surveillance des PM10 est effectuée quotidiennement.

Face à l'inquiétude légitime des parents et leur questionnement, Patrick Kolibay se veut rassurant : « Il ne s'agit pas de céder à un discours trop alarmiste. Cela ne sert à rien de confiner les enfants à l'intérieur en cas de pic ; nous appliquons les préconisations du PPA, qui pour nous, sont les seules légitimes ». Cette procédure est accompagnée par un véritable travail pédagogique dans le cadre du PEDT (Projet éducatif territorial) : « Je salue la mobilisation de Valentin Durand-Warembourg, adjoint délégué à l'Éducation et à la Jeunesse, et de toute son équipe, qui traitent la question de la qualité de l'air de manière poussée lors d'ateliers ou de moments de réflexion. »

Et pour mémoire : les parents également peuvent avoir un geste citoyen. N'oubliez pas d'éteindre les moteurs devant les écoles lorsque vous déposez vos enfants !

Recommandations en cas de pic de pollution :

Seuil d'information 50 µg/m³ (PM10) (girafe orange)

Seuil d'alerte 80 µg/m³ (PM10) (girafe rouge)

Enfants jusqu'à 11 ans

Laisser les enfants s'aérer et ne pas modifier activités. Si gêne ou sensibilité particulière : éviter les exercices physiques intenses, obligeant de respirer par la bouche et les compétitions sportives

Éviter les activités et les sports extérieurs. Privilégiez les exercices d'intensité moyenne ou faible (n'obligeant pas de respirer par la bouche)

- > Restez vigilant en cas d'apparition de symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, irritation de la gorge et des yeux, maux de tête, sensation de malaise...) lors des épisodes de pollution et ne pas hésitez à prendre un avis médical ; ces pics pourraient en effet révéler une sensibilité particulière de certains enfants. Vigilance particulière pour les enfants asthmatiques ou bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé.
- > Ne pas modifier les pratiques habituelles d'aération et de ventilation, la situation ne justifiant pas des mesures de confinement.
- > Pas de mesures particulières en dessous de 50 µg/m³ (girafe verte)
- > Seuil du niveau d'information et de recommandation : 50 µg/m³ en moyenne calculé sur la période entre 0 et 24 heures pour les PM10
- > Seuil du niveau d'alerte : 80 µg/m³ en moyenne calculé sur la période entre 0 et 24 heures pour les PM10 ou 48 heures en niveau information.



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

QUALITÉ DE L'AIR : L'AFFAIRE DE TOUS

Habitants, socio-professionnels, collectivités locales, si chacun est responsable de par son mode de vie et son activité, chacun peut agir à son niveau. Loin des discours faciles et de l'illusion d'UNE solution miracle qui n'impliquerait que les « autres », notre groupe Passy 1 Avenir avait déjà proposé des mesures fortes lors de la campagne des élections municipales de 2014. Nous sommes convaincus que **Passy doit davantage s'engager** contre ce fléau.

- 1. Ce que Passy doit faire.** Créer un poste spécifique d'un agent dédié à la transition énergétique (conseil technique et montage des dossiers). **Porter le Fond Air Bois à 2 000 €** sous condition de ressource (suite à nos interventions Passy apporte 200 € supplémentaires depuis 2015). **Encourager** l'installation de **filtres à particules** sur les cheminées des **particuliers et professionnels** par un accompagnement fiscal (ex : dégrèvement de la Taxe d'Habitation ou la Cotisation Foncière des Entreprises). **Inscrire au PLU l'interdiction des foyers ouverts** pour tout nouveau permis de construire et inciter aux modes de chauffage vertueux. **Intensifier l'optimisation énergétique des bâtiments** communaux. **Favoriser les déplacements doux** à pieds et à vélo par la création d'itinéraires sécurisés. **Élaborer un plan Déplacement Entreprises** pour le personnel communal et les zones d'activités économiques. **Remplacer progressivement les véhicules communaux** par des véhicules propres en groupant les commandes avec la CCPMB.
- 2. Ce que l'intercommunalité doit faire.** Accélérer le **Plan Climat Air Énergie Territorial**. Éditer un **guide des bonnes pratiques** pour améliorer la qualité de l'air. En pic de pollution, **décréter la gratuité des transports collectifs** existants (Montenbus, LIHSA, SNCF). **Instaurer la libre-circulation** sur la portion SNCF Le Fayet – Chedde – Servoz. Relancer la **Centrale de mobilité** Via Mont-Blanc. **Demander** à la Région de devenir **opérateur de 1^{er} rang** pour créer un **réseau de transports en commun** au Pays du Mont-Blanc. **Profiter** du transfert obligatoire de compétences eau / assainissement à la CCPMB pour lancer le **volet méthanisation**. Étudier en permanence les émissions de pollution en tout point du territoire CCPMB en impliquant des citoyens formés à l'utilisation d'appareils mobiles de mesure (ex : Grenoble). **Programmer la fermeture de la partie incinération du SITOM** par l'actualisation du plan départemental d'élimination des déchets. **Repenser la déchetterie** et la gestion des déchets verts (compostage, méthanisation, recyclerie).

La communauté de communes se doit être unie contre la pollution et fédérer les habitants pour élaborer avec eux, les outils à la hauteur de l'enjeu.

Pour www.passy1avenir.fr Raphaël CASTÉRA - Christèle RÉBET - Alain ROGER - Pome HOMINAL

Centre Droit Indépendant

La tribune libre du Centre Droit Indépendant ne nous est pas parvenue.

Du Bon Sens pour Passy

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE : UNE SITUATION INQUIÉTANTE

Nous vivons aujourd'hui un problème de santé publique, avec en moyenne 130 morts prématurées par jour à cause de la pollution en France, 48 000 par an selon l'OMS. Quand la volonté politique existe, on progresse : la sécurité routière a permis de passer de 17 000 morts sur la route en 1972 à 3 384 en 2014.

En fait, les origines de la pollution sont multiples et, si rien ne change, c'est par manque de courage politique. Désigner le chauffage individuel comme principal source de cette catastrophe sanitaire permet d'éviter une remise en cause de l'économie libérale.

Les membres de l'Association Citoyenne de Passy suivent cette question depuis 25 ans. Nous avons contribué à l'existence du PPA (Plan de protection de l'Atmosphère) en 2012, avec d'autres associations, et l'avons imposé. A l'époque Michel Duby était le seul élu impliqué. Mais aucune des mesures du PPA n'a réellement été appliquée. L'état comme les élus locaux n'ont pas compris l'ampleur du problème. Ils ont fui leurs responsabilités.

Des pistes de réflexion novatrices existent. Ainsi le 1 février au Collège, grâce à l'association des parents d'élèves, il nous a été démontré que les poids lourds internationaux qui traversent notre région pourraient le faire sans aucune difficulté sur des trains et sans surcoût pour eux. Toutes les structures sont en place mais l'économie libérale s'y oppose. Où est la volonté politique ?

Toutes les sources de pollution doivent être considérées : transports de marchandises, industries, chauffage... Les élus locaux doivent s'impliquer et être exemplaires. Les politiques publiques seront crédibles quand elles mettront en œuvre les solutions existantes ?

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

POLLUTION : POSER LES QUESTIONS DE FOND !

Pour combattre efficacement la pollution de l'air, arrêtons d'abord de culpabiliser les gens, car c'est bien d'un problème de société dont il s'agit, qui touche au rapport à notre planète, aux rapports sociaux, au mode de vie et de production. Il n'y aura pas d'avancées écologiques sans s'attaquer aux pouvoirs économiques, sans un grand pôle public de l'énergie et du transport, sans la puissance d'un État au service de la population et non à celui des monopoles capitalistes et de l'Europe de Bruxelles.

Ainsi, il faut développer le transport ferroviaire. Or la SNCF (qui est devenue le plus grand transporteur routier !) est constamment affaiblie. Nos vallées produisent beaucoup d'électricité. Les usines et barrages participent à une énergie propre. Or EDF est affaiblie par l'ouverture à la concurrence et une privatisation progressive. La fermeture des services publics de proximité entraîne des déplacements supplémentaires.

La politique touristique doit aussi être remise en cause. Les dizaines de milliers de touristes, leurs voitures et leurs résidences secondaires, la fuite en avant dans les équipements, l'accaparement des espaces, contribuent fortement à la pollution.

Réclamer la fermeture de l'usine de Chedde SGL au mépris de l'équilibre économique local est irresponsable. Les pouvoirs publics doivent imposer à SGL d'accentuer ses efforts pour aller vers une usine plus propre.

Nous proposons de transformer l'usine d'incinération, inadaptée à notre fond de vallée, en centre de tri/recyclage des déchets ce qui garantira l'emploi des salariés. Dans un tract diffusé actuellement nous développons ces idées et d'autres mesures immédiates.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

Les carnets de Passy

NAISSANCES

rappel en Juillet

04 Baptiste MARTY

rappels en Septembre

07 Oihan PAYRAUD

29 Léna GUILLEMOT

rappels en Octobre

12 Samuel GAUDEZ

18 Mia PERRIN

en Novembre

10 Lyam JANSEN

25 Léandre ADAM

28 Charlie LORAIN

en Décembre

12 Jade DUPONT BON NGUYEN

19 Rose DESCOMBES-SEVOIE

22 Brahim RIZAK

DÉCÈS

en Novembre

03 Raymond FAVRET

21 Guy VINANTE

24 Colette NICLOUD (veuve DAL-ZOTTO)

29 Roland JÉRÔME

en Décembre

08 Jean HUDRY

15 Marcelle ANTHONIOZ
(veuve TORNICELLI)

18 Lucienne PORTIER
(veuve PERRILLAT-AMÉDÉ)

Retour au RNU

L'annulation du PLU¹ par le tribunal administratif de Grenoble a eu pour effet de remettre en vigueur le POS² datant du 5 mars 1980, qui a été modifié récemment en fonction des enjeux actuels. Cependant, tout POS non transformé en PLU avant le 27 mars 2017, devient caduc. C'est alors le RNU³ qui s'applique sur le territoire communal, avec pour conséquence des autorisations d'urbanisme soumises à l'avis conforme du préfet de département. Concrètement, le RNU ne permet l'implantation de nouvelles constructions que dans les parties actuellement urbanisées de la commune. À la différence d'un document d'urbanisme qui découpe le territoire en zones avec une cartographie explicite, l'application du RNU est plus abstraite car elle s'effectue en fonction de multiples critères afin de déterminer l'appartenance ou non à un secteur urbanisé (densité des constructions, présence des réseaux, notion de compartiment de l'espace, topographie, espaces boisés, etc.). Cette nouvelle donne réglementaire, imposée à la commune de Passy, aura donc des conséquences sur les possibilités de construction et sur la maîtrise des autorisations délivrées.

¹ PLU : plan local d'urbanisme ² POS : plan d'occupation des sols ³ RNU : règlement national d'urbanisme

Énergie propre

Le 28 avril 2015, une convention de partenariat entre la commune de Passy et GrDF, gestionnaire de gaz naturel, a été signée. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère (PPA), mis en œuvre par l'État.

En effet, une des mesures est la promotion des installations de combustion les moins émettrices de particules (mesure P1.3), et à cet effet :

- de favoriser la desserte en gaz naturel (qui n'émet quasiment pas de particules, ni d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (hap), ni d'éléments soufrés et très peu d'oxydes d'azote (Nox)),
- de favoriser l'utilisation de l'énergie solaire thermique,
- d'encourager l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

Ainsi, GrDF propose aux habitations situées à moins de 35 mètres du réseau et non raccordées :

- la réduction de 50% du forfait de raccordement dans le cas d'opérations de voirie,
- des avantages financiers pouvant s'élever de 400 à 1 400 euros et des prêts à taux zéro jusqu'à 5 000 euros selon la situation des clients, le type de service et la rénovation thermique choisie.
- La mobilisation des installateurs partenaires de GrDF.

Un interlocuteur dédié, Monsieur Pascal CHARLES, avec un numéro de téléphone 07 61 64 67 35 spécifique, est mis à disposition pour renseigner les personnes intéressées par ces offres.

Cartes d'électeurs

2017 étant une année de refonte des listes électorales, plus de 8 000 nouvelles cartes seront envoyées aux électeurs courant mars. Elles remplaceront les cartes détenues jusqu'à ce jour et seront à présenter aux bureaux de vote lors des prochains scrutins.

Cavernes

Par délibération du 28 avril 2016, le conseil municipal a approuvé la création

d'emplacements de cavernes au cimetière de Chedde ; les cavernes sont des mini-caveaux dans lesquels sont déposées des urnes cinéraires.

Contact : service population au 04 50 78 42 66

TNT

J'ai un problème de TNT, j'appelle l'assistance au 0 970 818 818 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 19h, ou sur www.recevoirlatnt.fr

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Notre métier,
valoriser nos déchets en énergie.

Notre mission,
gérer le service public
qui nous est confié.



Ensemble, contribuons à une gestion
durable de notre environnement.

prêts pour la révolution de la ressource



COLAS

Rhône-Alpes
Auvergne



Colas & vous,
une proximité
de tous les instants

Agence de la Vallée de l'Arve

130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tel : 04 50 25 22 90

Centre de Passy

280 rue des Prés Caton
74190 PASSY
Tel : 04 50 78 35 48

Contact e-mail : agence.arve@colas-ra.com

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmonblanc.com



la maîtrise de l'énergie
depuis 1926

RGE



Votre spécialiste à Passy,
du chauffage, de la climatisation
et du sanitaire pour le particulier
et le professionnel !

Poêles et Chaudières à bois et granules
Installateur partenaire du Fonds Air Bois

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous
accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance,
dans le neuf et la rénovation.

18 rue de l'Industrie - 74160 St-Julien-en-Genevois
Tel : 04 50 49 00 66 - contact@benoit-guyot.fr

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy
Tel : 04 50 55 59 90 - info@benoit-guyot.fr

CHAUFFAGE & ENERGIES RENOUVELABLES :
SOLAIRE, BOIS, POMPES À CHALEUR...

CLIMATISATION

SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU

VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR

DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE
DE PISCINE ET SPA - CAVE À VIN

PROCESS INDUSTRIEL

MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV
TÉLÉGESTION

www.benoit-guyot.fr



Mont-Blanc
IMMOBILIER

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
chedde@mb-immo.com

Saint-Gervais ☎+33 (0)4 50 92 51 77
info@mb-immo.com

Megève Syndic ☎+33 (0)4 50 93 30 17
info@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 05
fayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr